

Motion de la commission des finances: «Egalité de traitement des fermages».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la
séance du 27 juin 2005, dans le rapport M-201 A)

MOTION

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à faire un bilan des différences de traitement des fermages dans tous les départements municipaux et à justifier notamment l'existence ou la non-existence de minimums pour certains fermages.